

Déclaration des transactions sur actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé par le Conseil d'Administration du 1 juillet 2014 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 1 juillet 2014.

Catégorie des titres concernés : Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560

En application de l'article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, Neopost SA déclare ci-dessous les opérations sur titre réalisées sur ses propres actions pour la période du 09/03/2015 au 13/03/2015 :

Détail des opérations réalisées au comptant

Date	Intermédiaire	Sens	Nombre de titre	Prix moyen pondéré en €	Montant en €
12/03/2015	KEPLER CHEUVREUX	A	10 000	51,4242	514 242,00
Total			10 000	51,4242	514 242,00

Ces actions ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribués aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

Les opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité confié à Exane BNPP seront reprises dans la déclaration mensuelle.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter :

Gaële LE MEN, Directeur Relations

Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : g.le-men@neopost.com

Ou consulter notre site Internet : www.neopost.com